Métropole **Toulon Provence Méditerranée**

Manifestations sportives

Demande d'autorisation pour l'organisation de manifestation sur les équipements sportifs de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Formulaire à remplir et à retourner au moins 2 mois avant la date de la manifestation accompagné des pièces demandées à :

Hôtel de la Métropole Toulon Provence Méditerranée - Direction des Sports
107, boulevard Henri Fabre - CS 30536 - 83041 Toulon Cedex 9

Équipement concerné _____

Nom de l'association / Structure _____

Adresse / Téléphone / Mail _____

Qualité des organisateurs _____

Nature de la manifestation (compétition avec classement ou non) _____

Date(s) et heure(s) prévues _____

Nature des activités _____

Nombre de personnes concourant à l'organisation de la manifestation _____

Effectif du public attendu _____

Matériel nécessaire et quantité _____

Moyens de secours prévus (croix rouge, pompiers, protection civile,...) _____

Base Nature et Sports du Vallon du Soleil - La Crau

Complexe sportif Léo Lagrange - Toulon

Complexe sportif de l'Estagnol - La Crau

Vélodrome Toulon Provence Méditerranée - Hyères

Palais des Sports TPM - Toulon

Pièces à fournir

Selon le type de manifestation

☐ Attestation d'assurance couvrant la manifestation et ses participants.

☐ Autorisation dérogatoire d'un débit de boissons temporaire (en mairie).

☐ Attestation de présence de moyens de secours.

☐ Attestation de déclaration à la SACEM si diffusions musicales.

☐ Attestation de présence du prestataire sécurité.

Le _____

Signature et cachet du demandeur

Étape 1

2 mois minimum
avant la manifestation

Contacter par mail l'équipement concerné afin d'en connaître les disponibilités :
vallondusoleil@metropoletpm.fr
velodrome@metropoletpm.fr
estagnol@metropoletpm.fr
leolagrange@metropoletpm.fr
Palaisdessportstoulon@metropoletpm.fr

Étape 2

2 mois minimum
avant la manifestation

Télécharger et imprimer le formulaire **Manifestations sportives** disponible sur le site www.metropoleTPM.fr *Démarches*

Étape 3

2 mois minimum
avant la manifestation

Renvoyer le formulaire **Manifestations sportives** complété et accompagné des pièces demandées et du courrier de demande de mise à disposition à adresser à l'attention de :
Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
107 boulevard Henri Fabre
CS 30536 - 83041 Toulon Cedex 9

Étape 4

1 mois et demi
avant la manifestation

Analyse de la demande et réponse par mail et courrier de la Direction des Sports. Si réponse positive et en fonction du type de manifestation : convocation sur site pour la réunion sécurité préalable

Étape 5

1 mois
avant la manifestation

Réunion « sécurité » organisée sur site